

Proposition de FENB pour le programme d'entraîneur provincial

Le CA de Fencing Escrime New Brunswick (FENB) a amorcé une discussion avec les membres au sujet du précédent entraîneur provincial et du programme provincial pour savoir ce que les membres souhaitent pour l'avenir. Ce document témoigne des résultats de cette discussion et propose une direction pour promouvoir l'escrime au Nouveau-Brunswick qui respecte les besoins et les souhaits des membres actuels.

Promouvoir l'escrime dans la province

Actuellement au Nouveau-Brunswick, les membres escrimeurs sont majoritairement des athlètes qui sont aux stades « Apprendre à s'entraîner » et « S'entraîner à s'entraîner ». Les athlètes sont également éloignés les uns des autres, ce qui fait en sorte que les escrimeurs n'ont pas un accès continu à un large groupe de partenaires d'entraînement. Dans la province, les membres seraient avantagés s'il y avait une centralisation des possibilités d'entraînement pour un large groupe et si nous continuions de soutenir l'entraînement actuel offert par les clubs.

De plus, nous avons besoin de plus d'entraîneurs, d'une expérience d'entraînement de niveau supérieur et d'un moyen pour parfaire les compétences des entraîneurs actuels de la province. La façon la plus cohérente de développer de nouveaux entraîneurs et d'améliorer les compétences des entraîneurs actuels est de leur offrir du mentorat et des occasions de développement professionnel. Ces occasions sont habituellement offertes par un entraîneur de haut niveau, ou un maître, capable d'enseigner aux autres entraîneurs.

C'est également important pour un sport comme l'escrime d'avoir des escrimeurs de compétition contre qui les autres athlètes peuvent se mesurer et de qui ils peuvent s'inspirer. Sans escrimeurs de compétition pour monter l'exemple sur la façon d'atteindre les objectifs et pour donner une idée de ce qu'est le prochain stade du développement, tout programme de sport est voué à l'échec.

Le CA de FENB croit que les besoins dans la province au cours des prochaines années sont (dans aucun ordre particulier) :

- accès à **plus de camps d'entraînement** qui servent les nombreux escrimeurs de l'étape « **S'entraîner à s'entraîner** »
- accès à **quelques camps d'entraînement** qui permettent aux athlètes de l'étape « **S'entraîner à la compétition** » de développer et d'enrichir leurs habiletés
- accès à un entraîneur de haut niveau ou à un maître en mesure d'**améliorer les compétences des entraîneurs existants**
- un programme qui détermine et entraîne les nouveaux entraîneurs

- un programme qui permet à **tous les clubs de toutes les régions** du Nouveau-Brunswick d'avoir accès aux **ressources provinciales**

Embaucher un entraîneur provincial

Un maître d'escrime pourrait être embauché par la province et FENB pour répondre à tous les besoins. L'entraîneur provincial pourrait être d'une aide précieuse pour la province tout en satisfaisant les exigences du programme de subvention P-EEP, dont FENB a bénéficié dans le passé.

Il sera important d'être clair à propos des choses sur lesquelles nous voulons que l'entraîneur provincial consacre son temps. Il n'y a qu'un nombre limité d'heures par semaine et, plus important encore, un nombre limité d'heures dont nos escrimeurs disposent pour s'entraîner. Pour développer l'escrime dans la province, nous avons besoin que les escrimeurs et les entraîneurs s'engagent à appuyer le programme et à passer du temps au sein du programme.

Les entraîneurs devront prévoir du temps pour développer leurs propres compétences en plus des habiletés de leurs escrimeurs. Les escrimeurs des stades « Apprendre à s'entraîner » et « S'entraîner à s'entraîner » devront prouver qu'ils sont prêts à consacrer plus de temps à l'escrime. Un entraîneur provincial devrait augmenter nos chances de nous améliorer, et non remplacer nos possibilités actuelles.

Tâches de l'entraîneur provincial

Le CA de FENB croit que nous pouvons trouver des moyens d'utiliser un entraîneur provincial de façon plus efficace que nous ne l'avons fait avec notre entraîneur provincial précédent (Xavier Boulet). Alors que nous apprécions le temps et les efforts investis par Xavier, nous pensons que nous pouvons trouver de meilleures façons d'utiliser notre entraîneur provincial, en fonction de nos besoins. Le CA de FENB propose que les responsabilités du nouvel entraîneur provincial incluent :

- travailler tous les week-ends disponibles pour développer les athlètes ou les entraîneurs, ou les deux
- effectuer des heures de travail réduites en semaine pour correspondre au nombre limité de séances d'entraînement offertes à nos escrimeurs (quelques soirs par semaine)
- utiliser efficacement les entraîneurs formés durant les week-ends où auront lieu les séances d'entraînement; encadrer nos entraîneurs servira les intérêts de nos membres
- minimiser l'importance des déplacements à l'extérieur de la province pour participer à des tournois
- trouver et développer de nouveaux escrimeurs qui ont le potentiel de devenir de nouveaux entraîneurs
- créer une stratégie d'adaptation continue pour répondre aux besoins de notre communauté d'escrimeurs à mesure que nos athlètes changent et se développent

- établir un calendrier pour les camps qui seront tenus dans toutes les régions de la province du Nouveau-Brunswick; des possibilités d'entraînement devraient être offertes à tous nos membres

Combien nous coutera cet entraîneur provincial

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick offre un programme appelé Programme d'embauche d'entraîneurs professionnel (P-EEP) pour soutenir l'embauche d'entraîneurs provinciaux. La subvention offerte grâce à ce programme nécessite que nous augmentions la qualité et la quantité de nos escrimeurs et que nous encourageons les occasions de perfectionnement professionnel pour nos entraîneurs. Nous pouvons satisfaire ces exigences avec les objectifs fixés, mais nous devons également satisfaire certaines obligations financières. Selon notre expérience avec Xavier, notre programme provincial précédent et le programme P-EEP devront trouver les fonds suivants :

- un salaire annuel totalisant environ 45 000 \$; de ce montant, 30 000 \$ sera payé par le programme P-EEP
- un montant supplémentaire de 15 000 \$ a été versé pour les dépenses de déplacement au cours de la saison 2013-2014; ces dépenses de déplacement comprenaient notamment des déplacements dans la province, principalement pour participer, en soirée, aux pratiques offertes par les clubs

Pour satisfaire les exigences financières précédentes, nous avons réussi à recueillir les fonds suivants :

- 5000 \$ offert par le club d'escrime Damocles, installation désignée pour l'entraînement centralisé
- 8000 \$ versés par les athlètes qui participaient au programme provincial
- 2000 \$ recueilli auprès des athlètes qui se déplaçaient pour participer à une compétition avec l'entraîneur provincial
- environ 15 000 \$ versé par FENB, en guise de coûts d'exploitation; dans le passé, les sommes allouées aux coûts d'exploitation servaient à payer de l'équipement, la formation des entraîneurs, les subventions pour les camps et les subventions pour nos athlètes de compétition

Nous sommes assurément en mesure de financer un entraîneur provincial encore une fois, sans important effort de collecte de fonds. Toutefois, un fardeau important reposait sur un seul club et sur les athlètes de compétition. Ce n'est pas tout à fait juste pour ces athlètes, et nous comptons beaucoup moins de ces athlètes cette saison.

À quoi peuvent s'attendre les escrimeurs et les parents

À l'heure actuelle, nous n'avons pas de plan définitif. Le CA de FENB propose quelque chose de similaire à ce qui suit pour le programme d'entraînement provincial, appuyé par un entraîneur provincial :

- jusqu'à 30 camps d'entraînement (samedi et dimanche) au cours de la saison d'escrime (de septembre à juin); ces camps sont répartis dans toutes les régions et tous les clubs du Nouveau-Brunswick
- un nombre prévu de 10 camps pour les escrimeurs du stade « Apprendre à s'entraîner »
- un nombre prévu de 15 à 20 camps pour les escrimeurs du stade « S'entraîner à s'entraîner » et les escrimeurs des niveaux supérieurs
- un nombre prévu de 5 à 10 camps qui s'adressent surtout aux escrimeurs de compétition qui représentent le Nouveau-Brunswick à l'extérieur de la province
- des frais prévus de 50 \$ ou plus par camp par escrimeur; FENB subventionnera ces frais pour atteindre les frais minimaux
- chaque région fera un effort pour loger (confortablement) l'entraîneur provincial lorsqu'il devra se déplacer pour participer aux camps; l'hébergement des escrimeurs et des entraîneurs qui se déplacent pour participer aux camps serait utile, mais n'est pas une exigence
- les entraîneurs qui reçoivent une formation supplémentaire devront contribuer au programme provincial; environ 500 \$ pour les entraîneurs, bien que chaque club bénéficie directement de cette formation, donc FENB suggère que les clubs apportent leur appui pour ces paiements
- chaque région ou club devrait offrir tout l'équipement et tout l'espace disponibles pour les camps d'entraînement; être l'hôte d'un camp est un avantage certain pour le club et ses membres, qui n'auront pas besoin de se déplacer

Où mettre notre argent

L'entraîneur provincial serait employé à temps plein. La province bénéficierait d'une utilisation efficace de son temps. Demander à l'entraîneur provincial de faire deux heures de route ou plus pour une séance d'entraînement de deux heures n'est pas une bonne utilisation de son temps et de nos ressources. De même, demander aux athlètes d'être sur la route plus longtemps que ne dure la séance d'entraînement n'est pas efficace. En concentrant le temps de l'entraîneur provincial, et nos dépenses, sur des séances d'entraînement de weekend, nous pouvons être plus efficaces dans notre entraînement et nos dépenses.

De même, en offrant la formation aux entraîneurs et l'entraînement des athlètes dans un même weekend, nous pouvons atteindre plusieurs objectifs en même temps. Si la séance d'entraînement s'adresse à tous les escrimeurs de la province, nous pouvons atteindre plus de membres en même temps. Ces camps d'entraînement ouverts seraient également l'occasion pour les entraîneurs de mettre en pratique leurs compétences.

Nous avons encore besoin de séances d'entraînement pour escrimeurs de compétition. La demande pour un entraînement de niveau supérieur devrait augmenter si notre programme fonctionne bien. Mais élargir la base de l'escrime au Nouveau-Brunswick devrait être notre principale préoccupation. Nous pouvons répondre aux besoins en matière de perfectionnement professionnel de nos entraîneurs tout en élargissant notre base. Élargir notre base n'empêche pas nos escrimeurs de compétition d'avoir des séances d'entraînement significatives et intenses avec un maître d'escrime.

Par-dessus tout, communiquer les possibilités et les buts du programme provincial devrait être d'une importance capitale. Tous les membres de Fencing Escrime New Brunswick devraient avoir l'impression que le programme répond à leurs besoins et que le moyen de progresser dans le programme est clair.